

DECISION N° 2023/010

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de TOULOUSE

Commune de LEVIGNAC

Objet : Convention programme Plant'arbre avec Arbres et Paysages d'Autan.

Le Maire de Lévignac-Sur-Save,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2022-31 en date du 15 juin 2022 ;

Vu la délibération n°2023/99, en date du 8 novembre 2023, décidant l'adhésion de la Commune à l'association Arbres et Paysages d'Autan,

Vu le projet de convention proposé par l'association Arbres et Paysages d'Autan pour l'accompagnement de la Commune dans la mise en œuvre de son opération de plantations d'arbres ;

Considérant que la Commune souhaite réaliser des plantations en début d'année 2024, et instaurer un suivi de ces plantations sur trois années consécutives ;

Considérant que l'association Arbres et Paysages d'Autan peut accompagner la Commune dans son projet de plantation au moyen de visites, conseils techniques, choix des essences, suivi des plantations et mesures correctives, à charge pour la Commune de conserver le linéaire planté durant au moins 15 années ;

Considérant que la participation financière de la Commune est fixée à 3 euros par mètre linéaire planté ;

DECIDE

Article 1^{er} : De valider la convention proposée par Arbres et Paysages d'Autan pour l'accompagnement de la Commune dans son projet de plantation d'arbres, sur une durée de 3 années.

Article 2 : Valide le montant proposé de trois euros par mètre linéaire planté pour la participation financière de la Commune ;

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Principale de Grenade sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de mettre en œuvre la présente décision.



Fait à Lévignac Sur Save,
Le 22 novembre 2023,
Le Maire

Stéphane CHARPENTIER



Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télécours, accessible par le lien suivant : <http://www.telercours.fr>